

## **LE GRAND ORAL, foire aux questions académique**

### Textes officiels et ressources

- ▶ Note de service n° 2020-036 du 11-2-2020 :  
<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special2/MENE2002780N.htm>
- ▶ FAQ nationale : <https://eduscol.education.fr/729/presentation-du-grand-oral>
  - ▶ Rapport de Cyril Delhay sur le Grand oral, juin 2019 : “Faire du Grand oral un levier d’égalité des chances” <https://www.education.gouv.fr/bac-2021-remise-du-rapport-faire-du-grand-oral-un-levier-d-egalite-des-chances-5282>
  - ▶ <https://eduscol.education.fr/cid149452/presentation-du-grand-oral.html>
  - ▶ <https://eduscol.education.fr/cid140653/la-prise-compte-oral-lycee-travailler-les-competences-orales-avec-les-eleves.html>

### Liste de questions

#### Organisation de l’épreuve

1. Lors de son exposé devant le jury, le lycéen peut-il réaliser un schéma au tableau ?

Non, le jour de l’épreuve, les candidats n’ont le droit à aucun équipement (tableau, ordinateur...) ou support préparé à l’avance (diaporama...). Ils ont la possibilité, pendant les vingt minutes de préparation de créer un support qu’ils peuvent donner au jury en début d’épreuve. Ce support ne sera pas évalué.

2. Est-ce que les élèves vont être évalués par les enseignants de leur établissement ? Le professeur membre du jury peut-il/doit-il/ne doit-il pas avoir suivi l’élève au cours de l’année ?

Les décrets définitifs ne sont pas encore publiés. Si l’organisation de l’épreuve relève des établissements, cela sera peut-être le cas.

3. Le jury du grand oral désignera au candidat quelle question il traitera juste avant son passage. Cela signifie-t-il que le jury découvrira les questions des candidats à ce moment ? Nous n’y aurons pas accès à l’avance ?

Non. En effet, c’est seulement à son arrivée que le candidat transmet les deux questions au jury, sur une feuille signée par les professeurs des enseignements de spécialité et portant le cachet de son établissement scolaire. Le jury choisit une des deux questions, l’indique au candidat qui commence alors sa préparation de 20 minutes.

4. Pouvez-vous préciser la notion de support préparé éventuellement par l’élève pendant les 20 mn ?

Le candidat dispose de 20 minutes de préparation pour mettre en ordre ses idées et réaliser, s’il le souhaite, un support qu’il remettra au jury sur une feuille qui lui est fournie. Ce support ne fait pas



l'objet d'une évaluation.

5. Est-il envisageable dans l'entretien avec l'élève d'interroger celui-ci sur des données ou des documents apportés par le jury ? (évidemment, directement en lien avec le sujet de l'oral).

Non. Les questions des élèves ne seront pas connues à l'avance par les membres du jury, un tel dispositif est donc impossible à envisager.

6. La dernière partie de l'oral ne doit pas servir à l'élève à servir à développer son projet d'orientation, mais le lien entre sa question et son projet. Vous avez dit que ce lien pouvait être ténu. A quel point ? comment doivent-ils alors aborder cette partie ?

Le candidat explique en quoi la question traitée éclaire son projet de poursuite d'études, voire son projet professionnel. Il expose les différentes étapes de la maturation de son projet (rencontres, engagements, stages, mobilité internationale, intérêt pour les enseignements communs, choix de ses spécialités, etc.) et la manière dont il souhaite le mener après le baccalauréat. **Le jury n'évalue pas la qualité du projet de l'élève mais comment l'élève explicite son cheminement, et comment il a progressé dans ses choix et ses motivations.** Ce cheminement peut être en lien direct avec la question traitée dans le temps 1 de l'oral, ou en être plus éloigné, en particulier si le candidat a changé de projet en cours d'année, il exposera alors ce parcours non linéaire.

7. Pour les professeurs qui sont intervenus en TPE, quelle différence faire entre la question du grand oral et la problématique des TPE ?

Le grand oral comporte des différences notables avec les TPE :

- Son poids : il est coefficient 10 en voie générale, 14 en voie technologique, alors que seuls les points au-dessus de la moyenne étaient pris en compte pour les TPE ;
- Le choix de la question : il est personnel et en lien avec le ou les enseignements de spécialité retenus ; il ne découle pas d'une liste nationale de thèmes comme c'était le cas pour les TPE.
- La nature de la préparation : les TPE faisaient l'objet d'une préparation annuelle et d'un temps d'enseignement dédié,
- La nature de la production : les attendus en étaient plus exigeants en terme d'approfondissement, et l'oral s'appuyait sur une production écrite (ou numérique) conséquente.
- Le déroulement de l'épreuve diffère : il n'y a pas de support ou de réalisation à produire en amont de l'épreuve comme c'était le cas pour les TPE ; le dernier temps de l'échange avec le jury porte systématiquement sur le lien entre la question présentée et le projet d'étude et/ou professionnel envisagé, ce qui n'était pas forcément le cas avec les TPE.

En revanche, comme pour les TPE, les questions choisies peuvent être travaillées à plusieurs. La passation de l'épreuve se fait en revanche seul.

#### Questions disciplinaires

8. En langues, les élèves ont la possibilité de faire leur présentation orale en langue étrangère : de quelle manière est-ce valorisé ? un critère est-il prévu pour cela dans la grille d'évaluation ?



Si la question traitée concerne l'enseignement de spécialité langues, littératures et cultures étrangères et régionales, chacun des deux premiers temps de l'épreuve orale terminale peut se dérouler, en partie, dans la langue vivante concernée par l'enseignement de spécialité, selon le choix du candidat. Pour évaluer la maîtrise de la langue étrangère, on pourra se référer, dans la grille indicative d'évaluation, aux colonnes dévolues à la qualité des connaissances et à la qualité de la prise de parole en continu.

9. Pour un élève qui présente la spécialité mathématiques, savez-vous si la question choisie par l'élève peut porter sur le programme de l'option « maths expertes » ou si elle doit rester dans le cadre de la spécialité mathématique ?

La question ne peut pas porter sur l'enseignement optionnel.

10. L'étude menée par l'élève pour l'oral de l'enseignement optionnel EPS (en terminale) peut-elle être mise en lien avec les questions de spécialité(s) du grand oral ?

Seul l'enseignement de spécialité « art de la danse » peut donner lieu à la préparation de question pour le GO.

11. Pour les spécialités artistiques (cinéma, danse, théâtre...), fonctionnerons-nous en inter-académique ?

Comme pour les autres épreuves en enseignement artistique, tout ce qui pourra être organisé à l'échelle académique se fera à cette échelle.

### Questions pédagogiques

12. Comment le documentaliste peut-il apporter sa contribution pour l'évaluation du Grand oral ?

Le professeur documentaliste contribue, en collaboration avec les enseignants des spécialités, à la préparation des questions pour le temps 1 de l'épreuve par les élèves, ainsi qu'à celle du temps 3 en participant au suivi de l'orientation des élèves et/ou à des activités de préparation à la passation de l'épreuve. Le professeur documentaliste peut faire partie du jury de l'épreuve.

13. Comment travailler l'oral (et en particulier l'expression orale) en tronc commun avec des groupes classes de 30 élèves et plus ? Quelle part donner à l'oral en classe ?

L'enseignement et la pratique de l'oral appartiennent à l'ensemble des disciplines, ainsi l'enseignement d'une spécialité n'a pas à porter la totalité du travail de préparation à l'épreuve du grand oral. L'apprentissage n'est pas égal à l'activité collective, des stratégies faisant place à la différenciation, la diversification des supports ou des tâches et l'autonomie des élèves peuvent permettre de pratiquer l'oral de façon moins couteuse en temps. Tout



dépend des situations de communication que l'on propose et, par voie de conséquence, des types de discours que l'on attend.

Les tâches données doivent donc être de nature à mettre les élèves en situation de réfléchir, d'interagir avec des pairs (au-delà de "parler", il s'agit d'expliquer son point de vue, de le justifier, d'apprendre à le nuancer en prenant celui de l'autre en compte, de le défendre en arguant si l'on est convaincu d'avoir raison....) en vue de produire des énoncés personnels et construits.

Loin d'être chronophage lorsqu'il est calibré et minuté, le travail collaboratif est une manière de démultiplier les prises de parole, mais il faut pour cela que l'enseignant accepte de ne pas être le médiateur de tous les échanges et qu'il soit prêt à accueillir des productions très variées, bien loin d'une réponse convenue à une question ciblée.

14. En AP 2ndes, je travaillais sur la gestion du stress. Nous entendions des élèves de plus en plus stressés pour s'exprimer devant les autres, je n'imagine pas comment vont se sentir ces élèves au grand oral ! il faudrait que tous les enseignants aient entendu cette courte formation, notamment sur la gestion du stress.

Dans les ressources proposées sur le site académique, vous disposez de l'ensemble des notes accompagnant les diapositives décrivant le travail corporel sur l'oral, de la sitographie et de la bibliographie sur ce sujet, enfin d'un film support à projeter aux élèves. Par ailleurs, vous pouvez travailler avec eux des méthodes simples de respiration.

15. **Les élèves nous demandent des exemples de question (et ce depuis septembre...).**  
**Nous manquons de ressources à ce sujet. Où peut-on en trouver ?**

Des ressources sont en passe d'être publiées sur Eduscol. Le sujet choisi doit être de nature à permettre une réflexion qui s'appuie sur une démarche de recherche, mais d'un périmètre suffisamment restreint pour que le candidat puisse en donner une vision accessible à un non spécialiste en cinq minutes. Avant tout, le sujet doit résulter d'un véritable choix de la part de l'élève, et être motivé par sa curiosité intellectuelle.

“La question doit engager l'élève dans sa relation au sujet : pourquoi ai-je choisi cette question ? En quoi est-ce pour moi une question vive ? Quelles sont ses implications dans le monde ?” Rapport Delhay.

16. Jusqu'à quel point peut-on accompagner la préparation des questions par les élèves ? Que dire à un élève qui veut qu'on corrige son brouillon ?

Les conseils de l'enseignant reposent tout d'abord sur la présentation du programme de cycle terminal et de ses enjeux, pour permettre aux élèves de bien placer leur question dans un champ de ce programme. Ils tiennent ensuite à la démarche de délimitation de la



question : suffisamment vaste pour être problématisée, suffisamment circonscrite pour être présentée en 5 minutes. Enfin des liens peuvent être faits avec l'autre enseignement de spécialité si l'élève se dirige vers une question transversale. On pourra s'interroger avec l'élève sur la pertinence de la question, son degré d'ouverture ou de fermeture, lui indiquer ce qui mérite d'être précisé, enrichi, trié, éliminé, guider les recherches documentaires...

Les enseignants accompagnent aussi la préparation du temps 3 de l'épreuve en aidant les lycéens à formaliser les étapes de leur réflexion et la maturation de leur projet (visites de salons, stages, intérêt pour les enseignements, choix des spécialités...)

Si le sujet retenu repose sur un travail mené précédemment en enseignement de spécialité (en première ou en début d'année), il est repris, approfondi, précisé, de façon à le mettre en perspective dans le cadre de l'ensemble du programme du cycle terminal.

- 17.** Il serait judicieux de savoir concrètement ce qui se passera après les épreuves de spécialité... temps dédié pour GO ? nombre de chapitre à finir ? car ça aiderait à s'organiser !

Cette question relève de l'organisation de chaque enseignant et des choix didactiques opérés pour construire sa progression annuelle. Une lecture des programmes permet de mesurer le travail à mener. Certains programmes sont limités pour les épreuves du mois de mars. Après les épreuves terminales écrites qui se déroulent en mars, il reste à terminer le programme et à préparer le Grand oral. Le traitement de la fin du programme sera nécessairement un peu différent, dans le sens où on laissera plus de place encore à l'oral comme compétence et comme projet. On peut envisager de partager le temps de façon souple, ou plus cadrée (par exemple 4 heures de cours classique et 2 heures de préparation du Grand oral).

Attention, choisir les questions pour l'oral uniquement dans les thèmes non évalués en mars ferait manquer un intérêt majeur de l'épreuve : la maturation dans la durée par l'élève du choix de son sujet, l'approfondissement des connaissances sur ce sujet, seuls capables de le conduire à développer une parole vraiment construite et intéressante.

Le rapport Delhay suggère de laisser du temps pour approfondir des questions choisies par les élèves. Ceux-ci exposent leurs conclusions face à leurs pairs qui « jouent le rôle du jury et l'enseignant s'efface pour se mettre en position d'accompagnateur plutôt que de dispensateur du savoir. D'un point de vue méthodologique, l'élève gagne en autonomie et en responsabilité dans différents formats de pédagogie active, étape décisive avant d'entrer dans l'enseignement supérieur. »

Si les pédagogies sont actives lors des dernières semaines, il serait dommage que ce soit dans le but de pallier un enseignement descendant de septembre à mars : elles le sont tout au long du cycle terminal pour construire les capacités des élèves à analyser et interroger, se documenter, travailler de manière



autonome et s'exprimer à l'oral.

**18.** Evidemment, l'élève base ses questions sur les programmes de spécialité et le travail à l'oral au quotidien les aide à la préparation. Le questionnement reste cependant très personnel et va au-delà du programme. Mes élèves ont déjà une quantité de travail importante afin d'aller au bout des programmes de cette année difficile. Doit-on demander aux élèves de travailler sur leurs sujets en dehors du cours en plus de tout le reste ? En effet, ils ont besoin de ce travail de fond pour juste formuler la question.

En effet, il convient de prendre en compte cette tâche qui s'ajoute au travail du programme et de limiter - à l'aune du temps demandé pour élaborer la question pour l'oral – ce dernier.